

APPEL À
CANDIDATURES
MUTEK 2022



Le festival **MUTEK MX**, l'Institut français et l'**Institut français d'Amérique latine** inaugurent la seconde édition de leur résidence dédiée à la création numérique.

Dans le cadre de **Novembre Numérique**, les **artistes et créateurs des arts visuels** numériques sont invités à soumettre leur projet afin de participer à une résidence de trois semaines dans le quartier créatif de la Roma à Mexico et de présenter l'œuvre créée ou un point d'étape lors du festival MUTEK MX du **23 au 27 novembre**.

Le festival **MUTEK MX** est un organisme à but non lucratif voué à la **diffusion** et au **développement** de la **créativité numérique dans les arts sonores, musicaux et audiovisuels**. Son mandat est d'offrir une plateforme aux artistes les plus originaux et visionnaires travaillant actuellement dans leur domaine, dans le but d'offrir de nouvelles découvertes aux publics.

Depuis 2016 le festival Mutek a fait découvrir au public mexicain de très nombreux artistes parmi lesquels Chloé Thevenin ou Deena Abdelwahed.

Dates et durée de Résidence

La **Résidence** proposée se **déroulera** au cours du mois de novembre 2022 pour une étape de restitution du **23 au 27 novembre**. Le calendrier précis sera adapté en concertation avec l'artiste retenu.e. La résidence ne peut cependant être fractionnée ou reportée à l'année suivante.

Pratiques concernées

Le festival Mutek se consacre à toutes les formes de la création numérique. Cependant cet appel à résidence concerne les **propositions visuelles**.

Critères de Sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du ou de la candidat.e, une attention particulière sera portée sur la **qualité et les perspectives du projet**. Son choix se portera également sur la capacité du ou de la candidat.e à penser la nécessité d'une résidence de recherche au Mexique, au protocole de travail envisagé et les éventuels contacts déjà établis sur place.

Conditions D'éligibilité

Posséder la nationalité française

ou pouvoir justifier d'une résidence en France ou être représenté en France.

Être inscrit dans une démarche professionnelle depuis au moins cinq ans.

Être libéré de son activité professionnelle durant toute la période de la résidence.

Être un créateur des arts numériques.

Aucune limite d'âge n'est imposée mais les créateurs.rices en écoles d'art ne seront pas retenus.

La maîtrise de l'espagnol n'est pas exigée. Cependant, le ou la candidat.e doit être en mesure de parler anglais le cas échéant.

Moyens de la Résidence

L'artiste sélectionné sera **hébergé dans un appartement de location**. Il bénéficiera d'un accompagnement de la part de l'équipe du **MUTEK MX** que ce soit pour la mise en contact avec la scène et les artistes locaux que pour bénéficier des moyens nécessaires à sa création.

L'Institut français prend en charge un **billet d'avion aller-retour France-Mexico** en classe économique ainsi qu'un supplément

de bagage pour d'éventuel besoin technique dans la limite de 400 euros.

L'artiste aura accès au studio de création **Cocolab** ou éventuellement à un autre studio correspondant mieux à ses besoins techniques.

L'artiste sélectionné **recevra en outre une allocation forfaitaire de séjour de 3000 euros** pour couvrir ses frais sur place et d'éventuels besoins techniques non pris en charge par le festival.

Constitution du dossier candidature

Chaque dossier de candidature doit renseigner les informations suivantes :

La fiche de synthèse à télécharger et à compléter.

L'intitulé du projet et le descriptif.

Un descriptif détaillé du projet (maximum 8 pages) précisant les motivations de la demande, la nature du projet, la corrélation

avec le Mexique et les suites envisagées du projet.

Un CV détaillé avec les coordonnées complètes du candidat : adresse, mail, téléphone, date de naissance.

Un portfolio incluant des liens vidéo

L'intégralité du projet est à transmettre à l'adresse suivante : residence@ifal.mx avant le 11 septembre.

MUTEK

INSTITUT
FRANÇAIS

IFAL